

ASSEMBLÉE NATIONALE20 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 6

AMENDEMENTprésenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« transferts »,

insérer les mots :

« , le vice-président du conseil national de l'industrie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ajout du conseil national de l'industrie.